LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol.22 n°20 Edmonton, le vendredi 20 mai 1988 16 pages 0,50

Éditorial de
Guy Lacombe
Faire de la politique (I)

Page 4

• *Honneur mérité*

Jean Durant reçoit la médaille du cinquantenaire du Conseil de la vie française en Amérique

ROGER MOTUT

CALGARY - Le dimanche 26 avril, lors d'une rencontre des membres de la Société franco-canadienne de Calgary, le Dr Roger Motut membre du Conseil de la vie française en Amérique, remettait au nom du Chancelier du Conseil, M. Raymond Marcotte, et au nom des membres du Conseil, la médaille du cinquantenaire à M. Jean Durant.

M. Jean Durant est né en France le 12 avril 1926. Après des études de baccalauréat à l'Université de Lille en France où il se spécialisait en mathématiques et en études classiques, M. Durant émigra au Canada avec son épouse Mandine en 1951. En 1953, il participait à la fondation du Club Français de Calgary. Membres de la paroisse Ste Famille, M. et Mme Durant participèrent immédiatement à toutes les activités francophones de leur nouvelle ville. M. Durant devint membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et fut secrétaire du Comité d'Education de la paroisse qui mit sur pied des cours de français pour enfants en fondant le Jardin d'Enfants Ste-Famille. Il participa aux comités qui s'occupèrent des négociations avec les commissaires d'écoles pour l'ouverture d'écoles bilingues et d'écoles françaises. Il fut plusieurs fois secrétaire et président de la Société Franco-Canadienne de Calgary. Il fut aussi directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta pendant un an et représentant au Conseil Général de l'A.C.F.A. de 1970 à 1984. Il fut longtemps actif au sein de France-Canada.



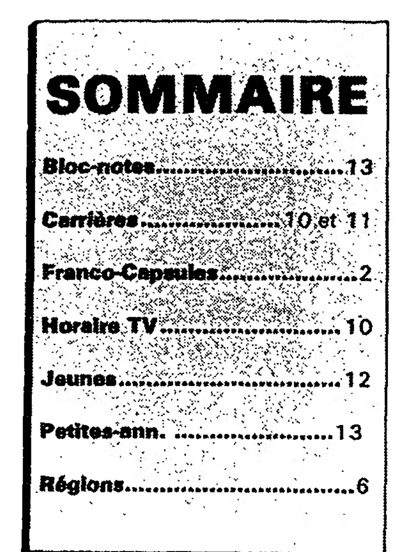
Le Dr Roger Motut, membre du Conseil de la vie française en Amérique, remettait, le 26 avril dernier, au nom du Chancelier du Conseil, M. Raymond Marcotte, et au nom des membres du Conseil la médaille du cinquantenaire à M. Jean Durant.

Voici quelques extraits de son discours de remerciement:

«Pourquoi le Conseil de la vie française m'a t-il choisi plutôt qu'un autre plus méritant, je ne le sais pas, mais c'est avec une immense fierté que j'accepte l'honneur qu'on me décerne aujourd'hui, et je l'accepte, non pas pour moi seul mais pour tous ceux et celles qui l'ont mérité avec moi.»

M. Durant retraça ensuite pour son auditoire, un peu l'histoire du développement du mouvement de langue française à Calgary, et nomma ceux qui, avec lui partagèrent toutes ces activités pour maintenir un centre français dans cette ville du sud de la province. Il remercia tous ses amis de l'A.C.F.A. avec lesquels il avait partagé plusieurs années d'efforts et souvent d'inquiétudes, et en particulier Jean Moreau, son jeune ami qui comme lui, cette année allaient se retirer de la Société Franco-Canadienne pour donner place à d'autres. Il eut un mot de remerciement pour son épouse Mandine et ses enfants Jehan et Christine qui se soucièrent de bien apprendre et faire apprendre leur langue maternelle aux petits francophones de Calgary.

Jean Durant et son épouse sont Français de naissance, mais ils ont su travailler et coopérer pendant de nombreuses années à Calgary, avec tous les autres Franco-Canadiens et les francophiles de leur ville. Jean Durant est bien méritant de la médaille du cinquantenaire du Conseil. Sans lui et sans l'aide de gens convaincus comme lui, Calgary n'aurait peut-être pas aujourd'hui, un groupe de francophones si actifs. Les efforts du passé ont permis que grandisse le mouvement francophone de Calgary et qu'il prenne son essor.



SOMMAIRE

• *Agriculture*

35 millions de dollars pour les céréaliculteurs des Prairies

OTTAWA - Le ministre des Transports, M. Benoît Bouchard, et le ministre d'État aux Céréales, M. Charles Mayer, ont annoncé que le gouvernement fédéral versera 35 millions de dollars pour protéger les céréaliculteurs des Prairies contre l'augmentation statutaire des taux de transport du grain de l'Ouest en 1988-89.

L'office national des transports a annoncé que la part de ces taux statutaires que doit assumer le céréaliculteur passera à 8,38$ la tonne à compter du 1er août 1988. Si les céréaliculteurs avaient à assumer leur part entière, la hausse serait de 32% plus élevée que ce qu'ils paient actuellement.

«Le gouvernement prolonge son programme d'aide financière aux céréaliculteurs des Prairies, et il atténue les effets de la formule statutaire en absorbant 1,11$ la tonne de la part du céréaliculteur, a déclaré M. Bouchard. Cela ramènera la hausse moyenne du coût pour le céréaliculteur à 0,95$ la tonne - soit une augmentation de 15%.»

Les taux statutaires varient selon la distance que les trains doivent parcourir pour se rendre aux ports.

L'Office national des transports, cet organisme de réglementation indépendant, créé en vertu de la Loi nationale sur les transports pour remplacer la Commission canadienne des transports, doit établir les taux de transport du grain de l'Ouest chaque année avant le 30 avril. Il se sert à cette fin d'une formule prévue par la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.



Louise Amyotte

• *École Maurice-Lavallée*

Louise Amyotte: enseignante par amour

page 6

• *Voyage-échange*

Les étudiants de Calgary en voyage au Québec

Page 8

• *Dossier femmes*

Action-Éducation-Femmes:

Les femmes francophones défavorisées au niveau postsecondaire

OTTAWA - Le Comité permanent du Secrétariat d'État tenait récemment des audiences publiques concernant le secteur postsecondaire au Canada. Les représentantes du Réseau national Action-Éducation-Femmes (RNAEF) ont présenté un mémoire devant ce comité, le 19 avril dernier. Le RNAEF est un organisme national travaillant a l'amélioration de la condition de vie des femmes, par le biais de la promotion de l'éducation sous toutes ses formes. L'éducation postsecondaire constitue, pour les femmes francophones, un excellent moyen d'atteindre l'égalité et de développer de façon maximale leur potentiel humain.

Mesdames Chantal St-Pierre, Présidente du RNAEF et Jeanne d'Arc Gaudet, Présidente d'AEF Nouveau-Brunswick se sont attardées à certains aspects particuliers, pendant leur présentation, soit les problèmes d'accessibilité pour les femmes francophones et le rôle du gouvernement fédéral en matière d'enseignement postsecondaire.

Chantal St-Pierre a fait part aux membres du comité, des nombreux obstacles auxquels doivent faire face les femmes francophones, quant à l'accession aux études postsecondaires. Car bien que les femmes constituent présentement plus de la moitié des effectifs dans les établissements postsecondaires canadiens, elles se voient confrontées à des réalités qui nuisent à leur avancement. L'inaccessibilité à des institutions postsecondaires de langue française est injustifiable; l'insuffisance de services en français force les femmes à se déplacer ou à restreindre leurs choix académiques en fonction de la langue d'enseignement des programmes offerts. La pauvreté des femmes et le système inadéquat de Prêts et Bourses obligent très souvent les femmes francophones à abandonner leurs études. L'orientation et le recyclage pour les femmes francophones, surtout celles d'âge mûr, devront être améliorés et adaptés à leurs besoins; ils sont présentement inefficaces et font obstacle aux femmes qui désirent parfaire leur éducation afin de répondre aux exigences croissantes que crée le recentrage technologique. De plus, les femmes francophones ayant des enfants n'ont pas accès à des services de garde en français, à coût raisonnable et horaires flexibles; les mères-étudiantes sont donc largement défavorisées sur le plan des études qu'elles veulent poursuivre ou réintégrer. La non reconnaissance des acquis expérientiels et de formation des femmes représente un autre obstacle de taille; il est primordial que les établissements postsecondaires canadiens mettent sur pied des programmes qui permettront aux femmes de bénéficier de crédits adéquats et la reconnaissance des expériences qu'elles ont acquises à l'extérieur des cadres institutionnels. Les femmes francophones sont isolées; que ce soit pour des raisons socio-économiques ou par leur éloignement des centres urbains, cet isolement nuit grandement à l'accession des femmes aux études postsecondaires. Le RNAEF a donc enjoint le gouvernement fédéral d'appuyer toute démarche visant à améliorer ou à mettre sur pied des réseaux d'enseignement à distance en français au Canada.

Jeanne d'Arc Gaudet, quant à elle, s'est surtout attardée lors de sa présentation, au rôle du gouvernement fédéral en matière d'enseignement postsecondaire. Elle a fait état de l'importance d'une perspective nationale de l'enseignement postsecondaire au Canada. Il serait donc de première importance que le gouvernement fédéral mette sur pied une structure qui veille à ce qu'il y ait des normes, des sources de soutien aux étudiants, une coordination structurée entre les programmes offerts dans tous les établissements postsecondaires du pays, y inclus les programmes destinés aux adultes qui sont dispensés par d'autres établissements, employeur et groupes communautaires. De plus, les membres du RNAEF, souhaiteraient être consultées sur la question touchant le statut et les questions féminines en matière d'enseignement postsecondaire; c'est pourquoi Madame Gaudet suggérait aux membres du comité d'inclure les membres d'organismes tels que le nôtre, pour représenter les intérêts des femmes et ainsi veiller à ce que nos besoins soient comblés.

L'éducation n 'est pas un privilège mais un droit. Compte tenu du lien étroit qui existe entre le niveau d'emploi et l'éducation, les études postsecondaires représentent, pour les femmes francophones, la pierre angulaire de leur accession au pouvoir politique et économique. Voilà pourquoi les représentantes du RNAEF étaient heureuses de faire valoir les commentaires et suggestions préconisés par le Réseau. Elles souhaitent maintenant que la présentation de ce mémoire ait pour conséquence l'avènement de changements concrets en matière d'enseignement postsecondaire au Canada.

franco~ capsules



Une Franco-Yukonnaise à la FCCF

Christine "Kitty" Clercy, déléguée et présidente de l'Association des Franco-Yukonnais, a été élue présidente de la Fédération culturelle des canadiens-français (FCCF) lors de la récente assemblé annuelle tenue à Moncton au Nouveau-Brunswick. Christine succède à Réjeanne Leblanc, du Nouveau-Brunswick, qui occupait la présidence depuis 1985. Inscrite à l'Université Laval à Québec, Réjeanne poursuit actuellement des études en linguistique en vue d'obtenir un doctorat.

Huguette Bourgeois publie un nouveau recueil

Vient de paraître aux Éditions d'Acadie, un recueil de poésie intitulé "L'Enfant-fleur" de Huguette Bourgeois qui publiait récemment "Les Rumeurs de l'amour" aux Éditions Perce-Neige. Ce recueil de poésie diffère de beaucoup des autres oeuvres du genre. Il contient la poésie comme un trésor, un "secret", qui n'est pas aussi répandu qu'on le croit. En ce sens (et pas seulement en ce sens) il est transgression de la norme, une négation de l'utilitarisme récent de la poésie. INFO: Éditions d'Acadie, Case postale 885, Moncton (Nouveau-Brunwick) E1C 8N8.

L'ACFO du Niagara a son bulletin mensuel

L'ACFO régionale du Niagara grâce à une subvention de l'Office des Affaires francophones du Gouvernement de l'Ontario publie maintenant un bulletin mensuel de renseignements qui s'appelle "En 2 mots". Le premier numéro a été publié et distribué en octobre dernier. L'ACFO du Niagara qui avait son bureau depuis deux ans à St.Catharines est déménagée au Club Social de Welland. Josée Lamarche est la nouvelle agente de développement.

Les Acadiens de l'Alberta en marche

La Société des Acadien(ne)s de l'Alberta est pleine d'énergie et les projets se succèdent à un rythme intéressant. Le président actuel de l'organisme basé à Edmonton est André Boudreau. Ginette Duguay occupe le poste de vice-présidente, Pierre Eddie agit comme secrétaire alors que le coordonnateur est nul autre que Daniel Arseneault. Fait intéressant, une série de huit émissions de télé sur l'Acadie a récemment été filmée sous le titre "Rendez-vous" pour le réseau ITV et sera diffusée en Alberta. SOURCE: Le Franco de l'Alberta.

• *Un autre succès?*

La société des Acadien(ne)s de l'Alberta tiendra son souper au homard le 11 juin prochain



La bonne humeur régnait l'an dernier lors du souper au homard: sur cette photo-souvenir, un jovial Marcel Préville tend une pince de homard à sa voisine, Thérèse Dallaire. *(Photo S.A.A.)*

EDMONTON - Les gens se sont passé le mot: «oui, nous avons eu beaucoup de plaisir au souper au homard des Acadien(ne)s l'an dernier. Faudra pas manquer ça cette année!» La Société des Acadien(ne)s de l'Alberta, de son côté, suite au succès retentissant de cette activité, a décidé d'en faire une activité annuelle.

C'est donc le 11 juin prochain, à compter de 18h30, au Bonnie Doon Community Hall (9240-93e rue, Edmonton) que l'expérience se renouvellera.

L'événement majeur de la soirée est sans contredit le souper au homard lui-même qui sera préparé par le chef-cuisinier acadien Francis Boucher, celui-là même qui a préparé le Festin du pêcheur de la S.A.A. du 9 avril dernier.

L'invité d'honneur à l'occasion de ce souper est le père Léger Comeau, président de la Société nationale des Acadiens, dont le siège social se trouve à Shédiac, Nouveau-Brunswick.

Le souper est précédé d'un bar payant et suivi d'une danse avec disco mobile. L'animateur de cette soirée est André Provencher.

Il est recommandé de se procurer ses billets le plus tôt possible, car ceux-ci partent comme des petits pains chauds.

À la 3...

• Les femmes francophones et l'éducation

Rencontre des femmes francophones avec l'Honorable Barbara MacDougall

Des représentantes du Réseau national Action-Éducation-Femmes ont rencontré la Ministre Barbara McDougall à la fin d'avril. Cette rencontre avait pour but de sensibiliser le gouvernement canadien aux problèmes que vivent les femmes francophones du pays par rapport à l'éducation.

Tout en faisant état des objectifs de l'organisme, les représentantes du RNAED ont fait part à la Ministre des nombreux obstacles qui nuisent à l'accessibilité au secteur secondaire pour les femmes francophones. «Il existe un probleme serieux pour les femmes francophones en ce qui a trait à l'accès aux institutions francophones quel que soit leur palier. Les disparités provinciales en ce qui concerne les politiques dans l'enseignement sont énormes et aggravent la situation» de dire la Présidente, madame Chantal St-Pierre.

Les représentantes du RNAEF ont également fait part à la Ministre de leur inquétude quant à l'accord du Lac Meech et le droit des femmes francophones. Sur cette question, madame Jeanne-D'Arc Gaudet a mentionné que «l'histoire semble se répéter. Les femmes ont dû mener une lutte acharnee afin de faire inclure les articles 15 et 28 dans la charte des droits et libertés de '82. Six ans plus tard, l'accord du Lac Meech, par l'article 16, omet d'inclure les articles 15 et 28 qui assureraient la protection de ces acquis». D'après les membres du RNAEF, il est très important pour les francophones du Canada de bénéficier des droits qui leur permettent non seulement de «protéger» leur héritage culturel mais d'en faire la promotion et d'en assurer le développement.

Les representantes du RNAED ont été impressionnees par l'ouverture manifestee par l'Honorable Barbara McDougall en ce qui a trait a la situation des femmes francophones du pays. Elles lui ont egalement manifeste un interêt à encourager ce genre de rencontre avec les representants du gouvernement

• Dossier femmes

Reconnaissance des acquis des femmes francophones: un pas de plus vers l'autonomie!

OTTAWA - La reconnaissance de l'ensemble de la formation et des expériences acquises par les femmes francophones est un excellent moyen pour elles d'accéder aux études supérieures. Il est de toute première importance que les établissements postsecondaires canadiens élaborent des politiques en reconnaissance des acquis afin de permettre aux femmes francophones d'obtenir une formation adéquate et, conséquemment, d'atteindre une véritable égalité.

Un colloque ayant pour thème «LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS POUR LES FEMMES FRANCOPHONES» aura lieu les 27, 28 et 29 mai prochains au Centre Universitaire de Moncton. Cet événement est une initiative des Réseaux national et provincial d'Action-Éducation-Femmes. Les organisatrices ont bénéficié de la collaboration de la Faculté d'Éducation permanente de l'Université de Moncton et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation du Nouveau-Brunswick.

Une centaine de participants et participantes de plusieurs régions canadiennes, sont attendus au colloque. Cette session d'étude donne suite à une recherche effectuée par le Réseau national Action-Éducation-Femmes, qui révélait l'absence de politique spécifique quant à la reconnaissance des acquis dans les établissements postsecondaires du pays.

Le but du colloque est de dégager des recommandations en vue d'établir une stratégie d'action provinciale et nationale. Cette stratégie devrait mener à une reconnaissance des expériences et de la formation des adultes francophones désirant accéder à des études supérieures.

Soulignons la présence d'une invitée de marque à cet événement. En effet, Madame Marthe Sansregret, du Collège John Abbott à Montréal, consultante en formation continue et reconnaissance des acquis et auteure, présentera deux exposés majeurs pendant le colloque. Madame Sansregret parlera de l'intérêt du dossier de la reconnaissance des acquis pour les femmes et les institutions et de la méthodologie d'implantation et d'évaluation à adopter.

Les sujets discutés lors du colloque sauront certainement intéresser les membres du personnel des institutions d'enseignement et des corporations de même que les représentantes de divers groupes de femmes ou d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux.

Le Réseau national d'Action-Éducation-Femmes veille à la promotion de l'éducation sous toutes ses formes, en vue d'améliorer la condition de vie de la femme francophone canadienne et d'augmenter les possibilités et la qualité de la formation qui lui est accessible.

• Il est grand temps

Réforme de la loi sur le droit d'auteur

OTTAWA - La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, a demandé au Sénat d'adopter intégralement le projet de loi sur le droit d'auteur.

«Un comité sénatorial à majorité libérale a proposé deux amendements, l'un pour supprimer les droits d'exposition et l'autre pour retarder la mise en application des pouvoirs de la nouvelle Commission du droit d'auteur relativement aux nouvelles sociétés de gestion collective», a déclaré la Ministre.

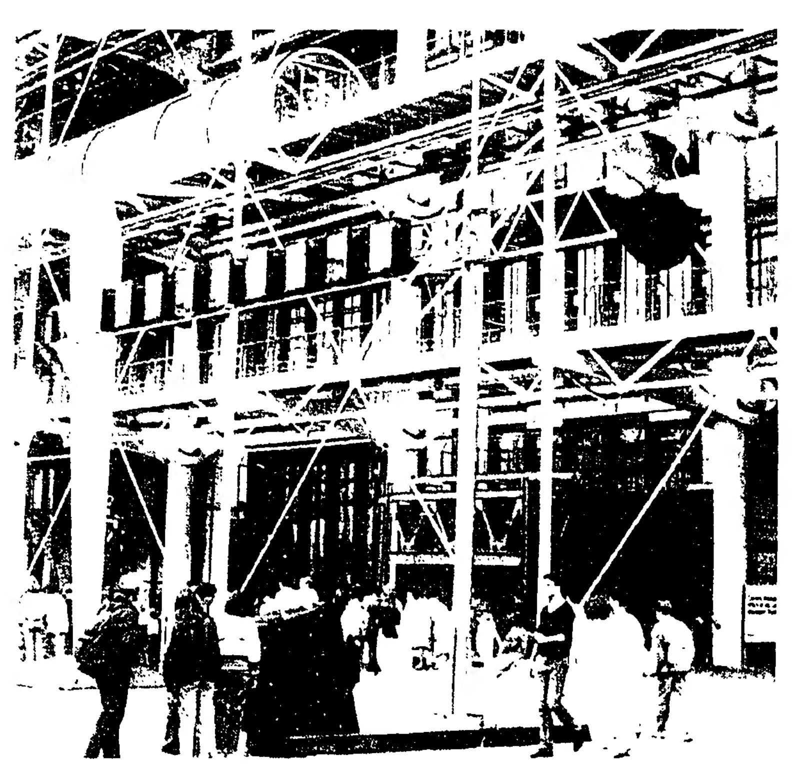
«Les amendements laissent à désirer et sont inutiles, a ajouté la Ministre. Je ne peux pas appuyer la suppression des droits d'exposition. Cet amendement va à l'encontre des intérêts des artistes et des créateurs. Le Parti libéral devrait être prêt à payer un prix politique s'il va de l'avant avec cet amendement.»

Le droit d'exposition que conteste le Sénat a pour objet de rapporter de l'argent aux artistes visuels canadiens, dont la plupart vivent sous le seuil de pauvreté. Le projet de loi permettrait à ces artistes d'être payés pour l'exposition de leurs oeuvres, après qu'elles ont été vendues à des musées et à des galeries d'art. Cette protection est très semblable à celle dont jouissent les compositeurs, qui sont payés pour l'utilisation de leur musique à la radio ou à la télévision des années après sa création.

«Le deuxième amendement proposé par le Comité du Sénat aurait une incidence sur la Commission du droit d'auteur, laquelle vise à servir les intérêts des créateurs et des utilisateurs. Je ne comprends pas pourquoi les Libéraux veulent différer la réforme du droit

(Suite à la page 10...)

L'an 2000, dans 400 millions de secondes



407.655.400. Non, 407.655.398 secondes. Depuis le 31 janvier 1987, le Génitron affiche en permanence le nombre de secondes qui nous séparent de l'an 2000.

Qu'est-ce-que le «Génitron»? C'est une horloge électronique géante à affichage numérique qui fonctionne à rebours et qui, durant treize ans, va indiquer, avec une précision de l'ordre du millième de seconde, et compte tenu des variations de la rotation du globe terrestre, le temps qui reste avant de passer le cap symbolique du 1er janvier de l'an 2000. C'est à cette date qu'à 0 heure, 0 minute et 0 seconde, les neuf chiffres de la pendule s'immobiliseront enfin, après de longues années de bons et loyaux services.

Installé au pied du Centre Pompidou, le Génitron, tout à la fois calculatrice, calendrier et horloge à quartz, se présente sous l'aspect d'un haut portique de métal aux formes futuristes.

La société Nemo, spécialisée dans l'esthétique industrielle et qui a déjà signé le mobilier d'une partie de la Cité des sciences de la Villette et le galbe de nouvelles pâtes alimentaires, a eu l'idee, en décembre 1985, afin d'annoncer l'an 2000, de concevoir une horloge, dont la précision serait absolue.

Le temps de prendre conseil auprès des ingénieurs du CNET - Centre national d'études des télécommunications - et la société française Dyna Électronique, grâce à qui les trains de la SNCF, les avions d'Air France et la fusée Ariane partent ou décollent en temps voulu, était chargée de concevoir et d'exécuter l'électronique de Génitron.

Sous une capsule en plastique composite inusable et incassable située au pied du «Génitron», une antenne capte en continu le code horaire et de datation (comportant des informations sur le jour de la semaine, le quantième, le mois, l'année, l'heure et la minute, ainsi que le caractère du jour - ouvrable, férié, veille de jour férié -) diffusé sur les grandes ondes de Radio France à partir de deux horloges atomiques.

Ce code, qui comporte l'heure légale française par rapport au Temps Universel, arrive dans une petite boîte noire, où il est immédiatement décodé et vérifié. L'heure locale, celle du méridien de Paris, s'affiche alors tout le long du portique. Chaque seconde, le système effectue une centaine d'opérations électroniques. Grâce à cette précision, le Génitron entrera dans l'an 2000 à l'heure dite

La Fondation Cointreau pour la création contemporaine a accepté de financer la réalisation du «Génitron» et d'en assurer la gestion et l'entretien jusqu'en l'an 2000. Chaque promeneur peut obtenir, en glissant une pièce de dix francs au pied de l'horloge, une carte «unique» sur laquelle est inscrite le temps qu'affiche le Génitron à ce moment précis. L'argent ainsi récolté doit permettre, au-delà du remboursement des frais supportés par la Fondation Cointreau, de subventionner de nouvelles opérations de soutien à la création contemporaine. Peut-être une pendule pour annoncer l'an 3000...

Frédéric Seigneur



Éditorial

Guy Lacombe

Faire de la politique (1)

On dit souvent que lorsqu'il y a des choses qui nous tiennent vraiment à coeur - comme l'éducation, nos libertés, l'avenir du pays - il ne faut surtout pas confier cela aux politiciens! On croit volontiers que les politiciens ou politiciennes ne sont pas là pour défendre des valeurs, pour promouvoir le bien commun ou pour faire respecter les droits, mais plutôt pour se faire une image, un nom, pour jouir d'un certain prestige, pour bâtir leur «ego». Et l'on ajoute que la préoccupation primordiale des politiciens est de se faire réélire; tout le reste pour eux est accessoire.

Voilà une image bien négative de ces personnes qui sont en poste parce qu'en fin de compte, il y a des gens qui ont voté pour elles. Et c'est une image qu'il n'est pas facile de détruire, car si elle ne s'applique pas à toutes les personnes publiques, elle est malheureusement le fait de plusieurs.

Et il faut vivre avec ça, car notre système politique est fait comme ça. On dit souvent qu'une société a les politiciens qu'elle mérite. Cela n'est pas très flatteur, mais c'est souvent ainsi.

Le fait est que nous vivons en système démocratique, le meilleur système connu. En démocratie, le pouvoir est à la base, c'est-à-dire chez chaque individu. Et périodiquement, les citoyens sont appelés à confier une partie de ce pouvoir à d'autres citoyens qui s'offrent à les représenter, pour rendre un service, c'est-à-dire remplir des charges, soit sur le plan des écoles, des municipalités, des provinces, du pays. C'est cela une élection: c'est confier une partie de son pouvoir à quelqu'un qui s'offre à travailler pour promouvoir les droits et les intérêts de ses concitoyens.

Ceux et celles qui réussissent à se faire élire, détiennent donc un pouvoir légitime et, en général, ces gens font ce qu'ils peuvent pour s'acquitter honorablement de ces responsabilités qu'ils ont recherchées et qu'on leur a confiées.

Parfois, les électeurs se félicitent de leurs choix: les personnes élues sont à la hauteur de la confiance qu'on avait mise en elles; elles utilisent bien le pouvoir qu'on leur a confié. Parfois aussi, les électeurs se rendent compte qu'ils se sont trompés. Ils ont confié des responsabilités à des gens incompétents, ou sans vision, ou opportunistes ou peut-être même malhonnêtes. Ils devront vivre avec leur décision, endurer leur mal, minimiser les dégâts et corriger la situation aux élections suivantes.

On le voit, le système a ses faiblesses; il est loin d'être infaillible. Mais quand même, il permet de faire des corrections. L'important est qu'une fois que les citoyens ont mis des gens en place par le processus électoral, ils ne leur laissent pas carte blanche mais surveillent leur performance et leur demandent des comptes.

Avant longtemps, les citoyens canadiens seront invités à faire de telles évaluations, à se prononcer sur les politiciens en place ou à faire des choix parmi de nouveaux candidats. Par exemple, il y aura bientôt des élections à la chefferie des libéraux albertains et, à plus ou moins court terme, il y aura des élections fédérales, provinciales, municipales et scolaires.

Cela va faire bien du monde à examiner, bien des questions à poser. Personne ne devrait dire: «Cela ne me regarde pas»; ou Moi, je ne me mêle pas de politique». Une telle attitude est irresponsable. La démocratie est une tâche ardue et la politique est précisément le seul moyen de la faire fonctionner. «La politique! s'exclamait le grand journaliste Grattan O'Leary, c'est notre manière de vivre. Elle en est le fondement, la base».

Les Franco-albertains sont peu nombreux, mais cela constitue, à notre avis, une raison de plus pour qu'ils s'impliquent politiquement.

Malgré la faiblesse de leur nombre, ils représentent une force parce que, comme nous venons de le dire, tous ceux et celles qui sont en âge de voter détiennent une partie du pouvoir. Quand un candidat sollicite votre vote, il est un peu comme un courtier qui vous demande quelques milliers de dollars en vous promettant de les faire fructifier. Peu de gens confient leur argent au premier venu quel que soit d'ailleurs le taux d'intérêt qu'il promet. De même, pourquoi confierions-nous notre pouvoir à des gens que nous ne connaissons pas, dont nous ignorons la compétence ou qui ont prouvé dans le passé qu'ils ne méritaient pas notre confiance?

(La semaine prochaine: «Comment s'impliquer»)

Lettres ouvertes

Le 26 avril 1988

Le Franco
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Je tiens à vous signaler quelques erreurs dans l'article de M. Lionel Rémillard (voir le Franco du 18 mars 1988), présumant rapporter une conversation que nous avons eue au sujet de l'école Bishop Carroll de Calgary.

En premier lieu les étudiants de Bishop Carrroll ne prennent pas «en bonne partie» quatre ans pour compléter leur secondaire. Tant qu'à l'école J.H. Picard, nous n'en avons jamais parlé et je ne suis pas au courant de leur situation à cet égard.

Je suis de l'avis que l'école Bishop Carroll ne répond pas nécessairement aux demandes de tous nos élèves au secondaire. Nous comptons environ 6,000 élèves dans nos cinq écoles secondaires dont 925 sont en assiduité à Bishop Carroll. Je suis aussi de l'avis que cette école a le nécessaire pour répondre aux besoins des étudiants forts et doués.

L'école Bishop Carroll reçoit les mêmes allocations budgétaires que nos autres cinq écoles secondaires, celles-ci étant basées sur le nombre d'élèves en assiduité.

L'école Bishop Carroll s'est avérée bien sûr un succès académique tel qu'indiqué par les résultats d'examens provinciaux. Nous n'avons pas d'évidence indiquant que cette école ait vécu des années particulièrement difficiles, certainement elle n'a jamais «failli couler» et le ministère de l'Éducation n'a jamais dû intervenir d'une façon hors de la norme.

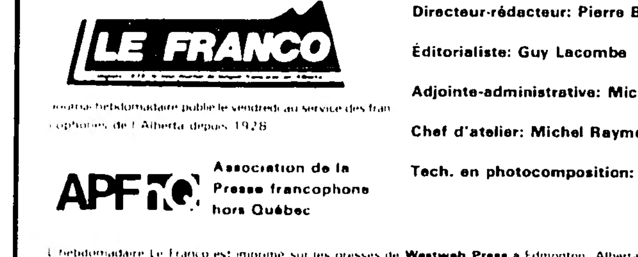
G.F. Doll
Directeur Général Adjoint
Commission scolaire Catholique de Calgary

Caricature



La pensée de la semaine...

«Aimer, c'est donner à l'autre la meilleure part de soi.» — Francis Bossus



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Chef d'atelier: Michel Raymond

Tech. en photocomposition: Violette Linden

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton Alberta

• *Littérature*

Joseph Buliard, pêcheur d'hommes



EDMONTON - Qu'un homme intelligent, bien éduqué, décide un jour d'aller passer sa vie dans la pauvreté, la misère et le froid des terres stériles de la Baie d'Hudson, d'y vivre de poisson et de caribou, de faire face quotidiennement à la résistance d'Inuits peu ou pas intéressés par son message, de trouver ses seules consolations dans l'administration sporadique des sacrements, voilà qui dépasse largement la façon qu'ont la plupart des gens de concevoir la vie.

Et pourtant c'est l'option qu'a prise un jour le Père Joseph Buliard, Oblat de Marie Immaculée qui, en 1939, a quitté son pays de la Franche-Comté pour adopter une nouvelle patrie, la partie la moins hospitalière du Canada, le diocèse de Churchill-Baie d'Hudson.

Dans un livre dont la traduction anglaise vient d'être publiée sous le titre «Joseph Buliard, Fisher of Men», le Père Charles Choque raconte dans le menu détail ce que fut cette vie missionnaire complètement donnée à l'annonce de l'Évangile, mais dans des conditions qui défient même l'imagination.

Le Père Buliard commencera son ministère de façon presque tragique lorsque la glace cèdera sous son poids et qu'il devra passer dans les eaux glacées de Repulse Bay une dizaine de minutes qui lui sembleront une éternité, avant de réussir à s'en tirer plus mort que vif; et en 1956, il terminera son ministère de la même façon dont il l'avait commencé, mais cette fois avec moins de chance. Une fin qui, jusqu'à ce jour, demeure mystérieuse.

De sa plume alerte, le Père Charles Choque, lui-même missionnaire à la Baie d'Hudson, nous fait vivre jour après jour cette vie apostolique trépidante que fut celle du Père Joseph Buliard, les difficultés incessantes auxquelles il fut continuellement confronté, ses voyages «impossibles» en bateau ou en traîneau à chiens, bref, toutes ces aventures époustouflantes qui ont parsemé sa vie sans qu'il ne les ait pourtant jamais recherchées. Le livre est agrementé de cartes et de photographies.

Et à travers toutes ces aventures, l'auteur ne cesse jamais de devoiler ce que fut l'âme limpide de ce missionnaire français qui puisait quotiennement son énergie dans son grand amour de Dieu et de l'Église et dont la préoccupation principale etait d'annoncer la Bonne Nouvelle en toutes occasions. Telle etait son unique motivation «Je ne pourrais pas vivre comme je le fais, écrira-t-il plus tard, pour tout l'or du monde».

«Joseph Buliard, Fisher of Men» est maintenant disponible en librairie. On peut s'en procurer un exemplaire pour la modique somme de dix dollars, plus $1.50 pour les frais de manutention et de poste. Il suffit de s'adresser directement a l'auteur, le P. Charles Choque, 175 rue Main, Ottawa, Ont K1S 1C3. La version française, «Joseph Buliard, pêcheur d'hommes» est aussi disponible à la même adresse.

• *«Entre-Elles»*

F.J.A. se donne un nouveau comité

SOPHIE PELLETIER

EDMONTON - Eh oui, une autre initiative de la F.J.A. Il s'agit cette fois d'un club pour les jeunes femmes francophones. Ce comité, que les membres ont nommé «Entre Elles», s'adresse aux femmes francophones qui ont entre 14 et 25 ans. Bien qu'encore limité au niveau régional d'Edmonton, «Entre Elles» est destiné à devenir un comité provincial, avec le temps.

Dès la première réunion, soit le 28 avril dernier, les membres, dont la présidente Christine Blais, tenaient à stipuler que le regroupement jeunesse se veut d'être un club social visant à divertir et informer les jeunes femmes francophones de l'Alberta plutôt que d'être un club axé sur le féminisme.

Une programmation officielle d'«Entre Elles» devrait être mise sur pied dans les prochains jours; d'ici là, on parle d'organisation d'activités culturelles, sportives et sociales, de «brunches» et soupers avec comme invitées des femmes francophones influentes dans la région, de sessions d'information sur la politique et l'actualité, de discussions sur des points sociaux, de cours d'autodéfense, et autres. Comme coup d'envoi, le club s'est engagé à préparer, pour le 24 juin, l'inauguration de la rue francophone d'Edmonton, soit la rue Marie-Anne Gaboury)91e rue nommée d'apres la première femme blanche pionnière en Alberta).

Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'être membre de la F.J.A. pour joindre le groupe «Entre Elles». Pour toute information concernant ce nouveau comité, il s'agit de contacter Christiane Gérardin ou Christine Blais au bureau provincial de Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

Nouvelles régionales

• *École Maurice- Lavallée*

Louise Amyotte: enseignante par amour

SOPHIE PELLETIER

EDMONTON Professeur a l'école Maurice Lavallée depuis 4 ans, Mme Louise Amyotte, nee Louise Roy, est l'une de ces passionnes du travail Pour elle, il n est jamais question de porter attention au nombre d'heures supplementaires completées ou d'hésiter a débourser une partie de son revenu pour ses jeunes éleves; seul la qualité de temps investi compte.

Native de la Saskatchewan, troisieme d'une famille de douze, elle dit avoir choisi d'enseigner parce qu'elle aime être auprès des enfants. «C'est plus intéressant avec les enfants», dit-elle. «Il existe une candeur chez les enfants que l'on ne retrouve pas chez les adultes. Ils m'étonnent toujours.»

Apres avoir terminé son cours d'enseignante à l'école normale en Saskatchewan, Mme Amyotte se déplaçait à Mallaig, en Alberta, afin de pouvoir enseigner en français. Quelques années plus tard, elle se rendait à St-Paul pour y instruire la 3e année. Elle y demeurait jusqu'en 1976 et, par la suite, déménageait à Edmonton où elle a travaillé à l'école St-Thomas d'Aquin pendant huit ans.


Mme Louise Amyotte entourée de ses élèves de 4e et 5e années à l'école Maurice-Lavallée.
(Photo Pierre Brault)

Finalement, il y a quatre ans, on lui offrait un poste à la toute nouvelle école primaire d'Edmonton. «De 1970 à 1972», nous dit-elle, j'ai dû interrompre mon travail afin de venir compléter mon baccalauréat en enseignement primaire à l'Université de l'Alberta. Je savais que cela allait me permettre d'enseigner plus longtemps. J'ai toujours enseigné en français. Mon mari et mes enfants n'ont jamais hésité à me suivre lorsque je n'étais pas entièrement satisfaite de mon milieu de travail et décidais de plier bagages pour une autre destination où j'allais pouvoir aider des enfants francophones».

Pour Mme Amyotte, il est important d'utiliser toutes les possibilités afin de créer des situations d'apprentissage pour les enfants. Selon elle, l'enseignant doit faire compétition avec la télévision, il s'agit donc de rendre le milieu scolaire intéressant. Il faut motiver les élèves par divers projets. Comme elle le dit si bien: «Certains enseignants suivent trop la pagination des livres; si on fait page 4 aujourd'hui, demain ce sera page 5. Enseigner inclut plus que cela. Il faut montrer aux enfants à vivre dans la société et leur apprendre qu'on peut le faire en français.»

Son sens de l'organisation, Louise Amyotte l'a plus que développé en 30 années d'enseignement. La liste des activités hebdomadaires qu'elle apporte à ses élèves est impressionnante. Seulement pour la classe de 4/5e dont elle prend soin cette année, il y a eu la fabrication de la tire à la Sainte-Catherine chez-elle, le tissage de ceintures fléchées avec la participation en classe des parents, la visite de la tour AGT à Edmonton, une visite au parlement albertain, l'animation par la classe d'une émission de «l'Autoroute Électronique» pour Radio-Canada, une participation intense au concours oratoire scolaire provincial, la création d'une bande dessinée racontant la vie de M. Maurice Lavallée, la correspondance avec une classe francophone de Calgary et un pique-nique à la fin juin avec ces correspondants, et combien d'autres encore! Toutes ces activités créent des situations d'apprentissage bien étudiées par l'enseignante. Elle prend plaisir à en raconter quelques unes, sans jamais trop mentionner que pour celle-là elle a complété plus de dix heures de travail supplémentaires, ou que pour cette autre, elle a dû débourser deux dollars par étudiant...

Que fera cette enseignante passionnée lorsque viendra la retraite dans quatre ans? Lorsque j'ai eu mon premier enfant, je suis restée à la maison pendant six mois; après, je ne pouvais plus y tenir et je suis retournée à ce que j'aime faire: enseigner. La situation n'a pas encore changé, j'ai peur d'arrêter mon travail, d'être à la retraite. Je trouve les adultes ennuyeux, il me faut être avec des enfants.» Elle compte donc profiter de sa retraite pour faire du bénévolat auprès des enfants. Continuer à s'occuper du concours oratoire et aider les stagiaires en enseignement font partie de ses projets. Heureusement pour les enfants d'ici, Mme Amyotte ne parle jamais du jour où elle cessera de déployer son inépuisable créativité et son incontestable sens de l'organisation. Puis, comme elle aime à le rappeler: «N'oubliez pas que ça se fait en français!»

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

«Épargnez 10% du revenu» voilà le meilleur conseil

Une lectrice assidue de cette chronique m'a écrit l'autre jour pour me demander quels conseils elle pouvait donner en matière de gestion financière à sa fille qui allait bientôt se marier.

Cette mère indiquait que les seuls conseils qu'elle avait reçus de sa propre mère avaient été d'affecter dix pour cent du revenu familial à l'épargne, d'éviter de se procurer des biens à crédit et de s'acheter une maison. «Le monde de la finance est beaucoup plus complexe aujourd'hui» disait-elle. «Compte tenu des conditions actuelles, que devrais-je dire à ma fille?»

Malheureusement, notre système d'éducation ne donne pas aux Canadiens de formation leur permettant de gérer prudemment leur finances personnelles et la plupart apprennent donc à le faire par eux-mêmes.

Le mariage offre une occasion unique d'établir un programme de planification financière à long terme. La première règle à suivre pour s'enrichir se résume en quatre mots: payez-vous en premier. Autrement dit, placez une partie du revenu familial total dans un mode d'épargne ou de placement **avant** de payer les dépenses courantes comme la nourriture, le logement et les vêtements.

Malheureusement, beaucoup de couples ne respectent pas cette règle permettant une saine gestion financière. Ils paient d'abord ce qu'ils doivent à leurs créanciers puis essaient de se constituer un fonds d'épargne avec ce qui reste. Évidemment, trop souvent, il ne reste rien.

Avant leur mariage, la jeune femme et son fiancé devraient avoir une discussion sérieuse sur leur attitude respective envers l'argent. Ce n'est évidemment pas un sujet très romantique mais une trop grande différence d'opinion en ce qui a trait à la gestion du budget familial peut être de mauvais augure. Plus souvent qu'autrement, les mariages se brisent à cause de difficultés financières.

Les conjoints doivent décider lequel d'entre eux s'occupera des finances de la famille et la personne choisie devra tenir l'autre au courant de toutes les transactions effectuées. Il est essentiel de ne rien se cacher et de tenir un registre de tous les revenus et de toutes les dépenses à additionner à la fin du mois. Il faut ensuite discuter calmement de la situation financière de la famille. Ce bilan financier doit absolument être fait chaque mois.

Le couple devrait également se fixer des objectifs à court, à moyen et à long termes et déterminer approximativement les montants requis pour réaliser ces objectifs. Un des objectifs à court terme peut être, par exemple, l'achat d'une maison ou d'un condominium.

Il est évident qu'ils n'arriveront jamais à épargner suffisamment pour réaliser leurs objectifs à moyen terme et encore moins ceux à long terme s'ils ne se paient pas en premier.

Quel montant faut-il consacrer au programme d'épargne de la famille? Il n'existe pas de règle absolue à ce sujet. Ce montant peut s'exprimer en dollars ou correspondre à un pourcentage du revenu familial. Le montant consacré à l'épargne doit tenir compte de la situation familiale, des revenus, des besoins essentiels, du style de vie et des ambitions personnelles de chacun.

Les planificateurs financiers professionnels recommandent habituellement de mettre de côté dix pour cent du revenu net pour un programme d'épargne ou de placement. Certaines personnes arriveront à épargner un montant plus élevé, en termes de pourcentage, alors que d'autres auront même de la difficulté à mettre de côté cinq pour cent de leur revenu net. Peu importe le montant, il faut faire en sorte de ne pas avoir accès facilement à l'argent ainsi épargné pour ne pas être tenté de le dépenser.

Nous continuerons à parler de la planification financière de la famille dans la chronique de la semaine prochaine.

Cette chronique est une commandite de...

• *Travail accompli*

Plamondon rend hommage à M. Girard, enseignant depuis 37 ans

LINA LABONTE

PLAMONDON - Samedi, le 23 avril, plus de trois cents personnes se réunissaient à la salle communautaire pour rendre hommage à Arthur Girard, directeur de l'école de Plamondon.

M. Girard se retirera de l'enseignement en juin prochain. Il a enseigné à l'école de Plamondon pendant trente-sept ans, ces vingt et une dernières années en tant que directeur de l'école.

Le «Roast et Toast» comprit un banquet et une soirée sociale en reconnaissance de ses services rendus et de sa contribution personnelle à la communauté de Plamondon et à ses environs. Les personnes assemblées comprenaient sa famille et ses proches, des confrères, des parents de ses élèves, des copains d'école et des anciens élèves. C'était intéressant de voir présents plusieurs élèves de sa première classe d'enseignement de 1952.

Le maître de cérémonie, M. Laurier Amiot, avec une douzaine de «roasters» a bien su «roaster» et porter des toasts à M. Girard en faisant ressortir son talent, son dévouement à son école et sa versatilité. En bref, M. Girard a eu une carrière florissante. C'est un homme dédié à l'enseignement et un directeur dédié à son école, courageux, énergétique, enthousiaste, chaleureux, compatissant, toujours disponible, très méthodique. Sa personalité est unique, et son talent le plus

(suite à la page 14...)



M. Arthur Girard, directeur de l'école de Plamondon, et son épouse, Émilie, lors de la soirée d'appréciation tenue le 23 avril dernier à la salle communautaire de Plamondon.

• *Voyage-échange*

Les étudiants de Calgary en voyage au Québec

CALGARY - Du 11 au 17 avril dernier, les élèves de la neuvième de l'école Sainte-Anne de Calgary ont participé à un échange d'étudiants avec des jeunes de Daveluyville au Québec. Cet échange a été mis sur pied grâce à la collaboration d'Hospitalité-Canada.

De retour en Alberta, et tout à fait enchantés de leur expérience au Québec, ils ont voulu partager avec les lecteurs du Franco les faits saillants de leur voyage au Québec:

Daveluyville est un petit village de trois mille habitants, situé entre Montréal et Québec. Il semble que ce soit la «ville» la plus industrialisée au Canada par rapport à sa population.

Au cours de ce voyage, nous avons eu l'occasion de visiter de nombreux sites historiques: la ville de Québec et son majestueux Château Frontenac, la Citadelle et la Place Royale. Nous avons aussi franchi le fleuve Saint-Laurent à bord du traversier entre Lévis et Québec. C'était formidable de pouvoir contempler les rivages où s'est déroulée la bataille des Plaines d'Abraham.

À Daveluyvile, nous nous sommes rendus sur les lieux d'une usine de meubles et d'une manufacture de vêtements, lesquelles desservent une bonne partie du marché de l'ouest canadien. De même, c'est avec très grand plaisir que nous avons eu la veine de visiter la centrale nucléaire de Gentilly, située tout près de Trois-Rivières. Nous avons également fureté du côté de Montréal. Le Jardin botanique, la Place des Arts, la cathédrale Notre-Dame, le planétarium, la gare centrale, l'oratoire Saint-Joseph et sans oublier la rue Sainte-Catherine ont su captiver notre intérêt.

Partout où nous sommes allés nous avons pu percevoir la fierté des Québécois à déployer leur héritage culturel. Leur simplicité, leur chaleur, leur libéralisme et leur attitude joviale ont largement contribué à faciliter notre intégration au groupe.

Cet échange nous a permis de faire connaissance avec un milieu majoritairement francophone et avec la diversité de la culture canadienne-française. On y a même découvert la fameuse «poutine»! En somme, une expérience que nous allons nous remémorer notre vie durant. Des amitiés s'y sont formées et c'est avec impatience que nous attendons la visite de nos correspondants du Québec.

Les élèves de 9e année
École Sainte-Anne, Calgary.



Les élèves de la neuvième année de l'école Sainte-Anne de Calgary lors de leur visite dans la capitale québécoise en avril dernier.

• *Fête de retrouvailles*

Les Martin sont demandés

Pour la première fois dans l'histoire, tous les Martin et les personnes apparentées aux Martin (et amis) sont convoqués les 25 et 26 juin prochains, à Vaudreuil, pour assister au premier ralliement international des Martin, au cours duquel des activités nombreuses et variées seront à l'ordre du jour. À titre d'exemple, le spectacle Martin, réunissant une pléiade d'artistes et de vedettes Martin, sera haut en couleur et devrait épater les gens les plus exigeants.

C'est la plus grande fête de retrouvailles Martin! L'allégresse sera à son comble! C'est un rendez-vous à ne pas manquer! Cependant, il faut faire vite, s'enquérir, recevoir le programme avec renseignements supplémentaires au besoin et solder ses frais d'inscription quelques semaines avant le rassemblement. La présente constitue votre ultime invitation.

Téléphones: (514) 626-5568 ou (514) 453-8785

Adresse: Ralliement Martin, 70 des Ormeaux, Ville Île Perrot, QC - J7V 7T3

• *Les services bilingues*

La programmation de l'ACFA de Fort McMurray: déjà un objectif en voie de se réaliser

JEAN MATHIEU

Dans la programmation 1988-89 de l'ACFA régionale de Fort McMurray figure un objectif très essentiel: l'obtention de services bilingues pour les francophones. Afin de favoriser cet objectif, un groupe de bénévoles de l'ACFA régionale de Fort McMurray s'est rendu au Oil Sands Interpretative Center le 6 mai dernier. Ils ont organisé une présentation de la culture canadienne-française au moyen d'ateliers. C'était dans le cadre de la semaine multiculturelle qui se déroulait du 30 avril au 8 mai 1988.

À cet effet, l'ACFA avait été approchée par l'Association Multiculturelle de Fort McMurray et le Centre d'Interprétation qui leur avaient demandé de participer à l'événement. Le danger étant d'être considéré comme un groupe ethnique, il y eu d'abord quelques hésitations. Cependant, puisqu'il est nécessaire de créer des contacts, le président de l'exécutif de l'ACFA régionale, M. Roland Péru, n'a fait ni une ni deux et a accepté d'y participer.

«On ne doit pas avoir peur d'approcher les autres groupes ethniques, c'est une question de visibilité. Il faut se rendre visible» mentionnait M. Roland Péru. «Dans la programmation, certains contacts doivent être effectués afin de s'assurer des services bilingues» ajoutait-il. Évidemment, à Fort McMurray, le Centre d'Interprétation se doit d'être bilingue.



Corey White, de l'école Frank-Spragins a fait faire beaucoup d'exercice à son petit bonhomme-gigueur et était heureux d'apprendre des choses sur la culture des francophones. «French-Canadian?... It's OK!

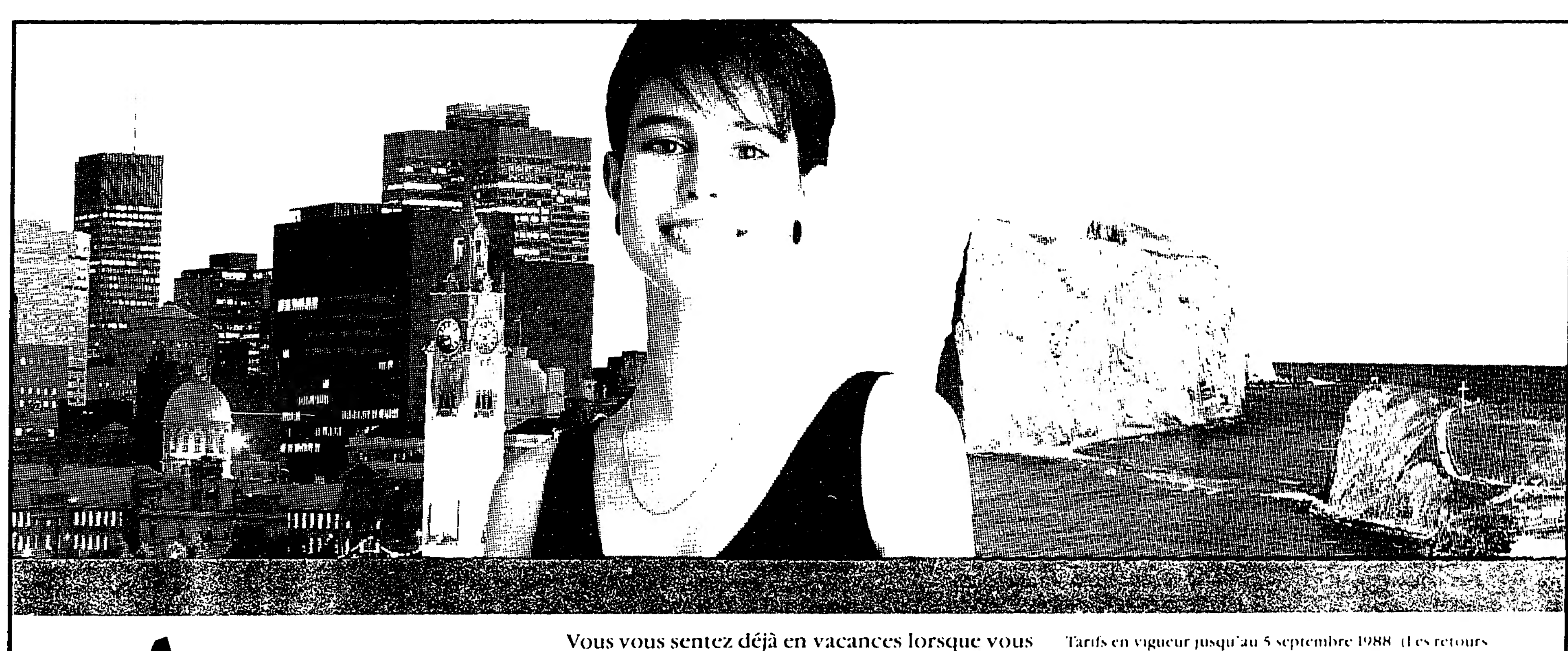
Afin de s'assurer que les Canadiens français soient représentés comme un groupe à part, puisqu'il est historiquement un des peuples fondateurs, Mme Suzanne Thibodeau, responsable du kiosque, avait pris la peine de d'indiquer ce fait en français et en anglais sur une grande feuille bien en vue. Ainsi, une soixantaine d'enfants retournaient chez eux à la fin de la journée porteurs d'un message important: les Canadiens français, un des peuples fondateurs. Les faits étaient donc rétablis. Peut-être que dans quelques années, certains de ceux-là seront à la législature et s'en rappeleront même si les francophones sont en minorité en Alberta. À ce sujet, Mme Thibodeau affirmait «ce n'est pas une question de nombre, ça fait partie de l'histoire du Canada».

Le kiosque comprenait trois domaines soient la culture, l'artisanat et la cuisine traditionnelle. La responsable de l'atelier de culture, Mme Thibodeau, expliquait d'abord aux participants pourquoi les Canadiens français était un des peuples fondateurs. Pour compléter l'expérience culturelle canadienne-française, Mme Thibodeau parlait ensuite des traditions telles que la Bénédiction paternelle, le souper traditionnel du Jour de l'An, l'épluchette de blé d'Inde, etc. Un vidéo mettant en vedette les Blés d'Or était aussi présenté et les enfants, instruments de musique traditionnelle en main, semblaient bien s'amuser.

Au niveau de l'artisanat, les participants, sous la responsabilité de Mme Pauline Gingras, avaient fort à faire à tricoter une pièce de tricot. «I enjoyed the French craft» confiait Susan Payme, 4-5e année de l'école Frank Spragins.

Finalement, au niveau de la cuisine traditionnelle, les enfants avaient droit à une présentation de recettes de mets typiques suivie d'une dégustation. Mme Julie Gingras et Mme Johanne Sheehy étaient les responsables de ce savoureux atelier. On pouvait y déguster des fèves au lard, des cretons et du pain maison.

Ce premier contact officiel avec le Centre d'Interprétation aura été un double succès. D'une part, les faits historiques auront été rétablis auprès des jeunes et, d'autre part, la direction du Centre a bien apprécié la présence de la communauté francophone. La base pour négocier des services en français au Centre d'Interprétation est donc bien en place. Mme Michèle Miller, responsable des services éducatifs du Centre, mentionnait qu'il a fallu refuser des groupes — dont beaucoup provenant des classes d'immersion — lorsque les écoles ont su que les Canadiens-français étaient là.



Réforme...
(suite de la page 3...)

d'auteur en proposant un amendement technique qui en réalité ne profiterait à personne».

La Commission du droit d'auteur est indispensable à l'établissement d'un équilibre entre les intérêts du consommateur et ceux du créateur. En créant ce nouvel organisme entièrement indépendant, en lui conférant des pouvoirs quasi judiciaires et en lui faisant faire fonction d'arbitre entre les créateurs et les utilisateurs en matière de litiges financiers, le projet de loi se veut un gage d'équité pour les personnes qui créent des oeuvres et celles qui les utilisent.

«Les artistes, compositeurs et écrivains canadiens attendent une réforme de la **Loi sur le droit d'auteur**, qui n'a pas été modifiée depuis 1924. Le sénateur MacEachen et ses collègues libéraux devraient réaliser qu'ils seront tenus responsables par la communauté culturelle canadienne si la réforme du droit d'auteur est encore une fois différée», de dire Mme MacDonald. Comme les créateurs le disaient eux-mêmes dans une lettre ouverte au Sénat la semaine dernière, ils ont besoin de protection, d'une juste indemnisation et de recours adéquats en cas d'infraction, dès maintenant.»

Le rapport du comité sénatorial a été déposé le 24 mars, sans toutefois faire l'objet d'un vote. Tout amendement au projet de loi exigerait son renvoi à la Chambre des communes.

Carrières et professions

À l'horaire cette semaine

Samedi 21 mai

12h00 **La semaine parlementaire**
12h30 **Le vagabond**
13h00 **D'hier à demain**
13h53 **Nos espoirs 88**
14h00 **Ciné-famille: Le monde merveilleux de Cendrillon**
16h00 **Univers des sports**
17h00 **Faune nordique**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Téléjournal**
18h05 **Impact**
19h00 **Samedi de rire.** Invitée: Clémence Desrochers.
20h00 **Export: la chanson française**
21h00 **Brel un cri**
22h00 **Téléjournal**
22h21 **Les nouvelles du sport**
22h36 **La politique fédérale**
22h46 **Télé-sélection: Les sept mercenaires.** Western avec Yul Brynner, Eli Wallach et Steve McQueen. (amér. 60).

Dimanche 22 mai

17h00 **Second regard**
18h00 **Téléjournal**
18h02 **Science réalité** Magazine scientifique
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **Le cirque de Monte Carlo**
20h00 **Les Beaux Dimanches: Vienne 1900.** Documentaire. Bercé par les valses de Strauss et de Lehar, le vieil empire est à deux doigts de basculer dans une révolution idéologique qui changera le monde en profondeur. (Ger. Fr.)
21h30 **Les Beaux Dimanches:** Les Grands Ballets Canadiens sur les scènes de l'orient.
22h55 **Nouvelles du sport**
23h19 **Ciné-club: Juliette des esprits.** (dern. de 2). Drame psychologique. (it. 65).

Lundi 23 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Sara Dane.** (dern. de 8).
18h00 **Ce soir**
18h30 **Mario Luraschi, homme de cheval.** Documentaire sur le cascadeur dresseur de chevaux, Mario Luraschi.
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **On danse, on roule.**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le point**
22h55 **Au jour le jour.** Troubles de comportement: Avez-vous peur des fous?

Mardi 24 mai

17h00 **Ce soir**
17h30 **La soirée du hockey:** Match des séries éliminatoires
20h00 **D'une série à l'autre: Les nouvelles brigades du tigre.** Drame policier avec Jean Claude Bouillon, Pierre Maguelon et Jean-Pierre Tibout. (1ère de 4)
21h00 **Le clan Campbell**
21h30 **À communiquer**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h35 **Cinéma: La loi.** Drame de moeurs avec Gina Lollobrigida, Pierre Brasseur et Yves Montand. (it. 58).

Mercredi 25 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre** (2e de 4).
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer**
19h00 **L'heure de Disney**
20h00 **Dallas**
21h00 **Actuel**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Un amour interdit.** Drame avec Brigitte Fossey, Fernando Rey et Saverio Marconi. (fr. 83).

Jeudi 26 mai

17h00 **Ce soir**
17h30 **La soirée du hockey:** Match des séries élinimatoires.
20h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre** (3e de 4).
21h00 **Bonjour Docteur**
21h30 **À communiquer** (TBA)
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le point**
22h36 **Cinéma: L'ombre d'un géant:** Drame d'aventure avec Kirk Douglas, John Wayne, Yul Brynner et Angie Dickinson. (amér. 66).

Vendredi 27 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre.** (dern. de 4).
18h00 **Ce Soir**
18h30 **À communiquer**
19h00 **Manon**
19h30 **Les Grands Films: Le jeu de la puissance**
21h30 **Festival International de Jazz de Montréal**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 **Cinéma: La dernière carte.** Comédie dramatique avec Omar Sharif et Victoria Principal. (amér.-can. 80).

Guide d'animation sur l'avortement

OTTAWA - «Les laïcs ont un rôle extrêmement important à jouer pour influencer le contenu d'une nouvelle législation sur l'avortement.» Afin de les aider dans cette tâche la Conférence des évêques catholiques du Canada vient précisément de publier un guide d'animation de 24 pages sur l'avortement qui s'intitule **«Le don de la vie, le droit à la vie».**

Les laïcs, de souligner les évêques, ont besoin d'une tribune qui leur permette de discuter de l'avortement à la lumière de l'enseignement de l'Église et dans un contexte qui respecte leur propre expérience et compréhension du problème. Et ce guide d'animation va répondre à cette attente de façon très concrète.

Le 28 janvier dernier, la Cour suprême du Canada déclarait inconstitutionnelle la loi sur l'avortement, créant de ce fait un sérieux vide juridique. La journée même, le président de la C.E.C.C., Mgr James Hayes, faisait une déclaration publique dénonçant la décision de la Cour suprême. Quelques semaines plus tard, il écrivait au Premier ministre Mulroney, à M. John Turner et à M. Ed Broadbent, les exhortant à conjuguer leurs efforts en vue d'obtenir une nouvelle législation respectueuse et protectrice de la vie à tous ses stades. Il y a une semaine, Mgr Hayes publiait un message pastoral sur l'avortement incitant les catholiques du Canada à «respecter la vie pour assurer l'avenir.»

Outre ces diverses prises de position, la C.E.C.C. compte poursuivre ses efforts de sensibilisation dans le dossier de l'avortement. Mais, selon les évêques, la situation actuelle requiert une action urgente à divers paliers et de la part de tous les membres de l'Église. D'où l'importance de ce nouveau guide d'animation qui favorisera la réflexion et l'action des croyants dans les paroisses, les mouvements, les associations et divers autres groupes de discussions.

Ceux et celles qui utiliseront cet instrument de travail, pourront se conscientiser aux situations vécues par les personnes qui envisagent un avortement. Ils pourront aussi réfléchir aux enjeux majeurs que comporte une telle décision, que ce soit du point de vue médical, légal, du point de vue de l'enseignement catholique ou des droits humains.

Ce guide d'animation comprend trois parties distinctes, la première étant axée sur l'expérience, l'évaluation du contexte et la décision relative à une grossesse inattendue, non désirée ou pénible. La deuxième favorise la réflexion à partir de discussions sur l'avortement qui s'inspirent de l'enseignement de l'Église. Pour sa part, la troisième partie fait nettement appel à l'engagement des utilisateurs, en essayant de voir comment, de façon individuelle ou collective, ils pourront entreprendre des actions concrètes en vue de protéger la vie à tous ses stades.

(suite à la page 14...)

Carrières et professions

Le COIN des JEUNES

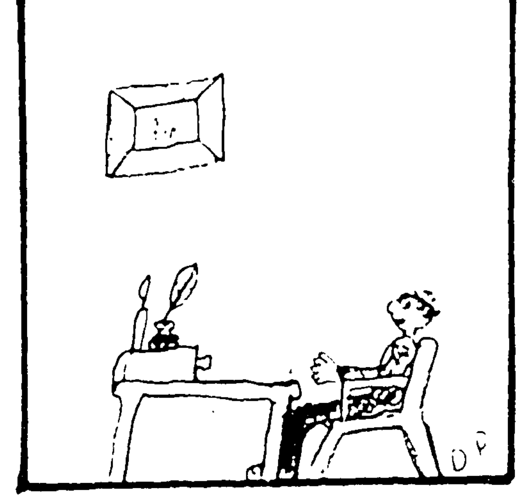


• *À nouveau*

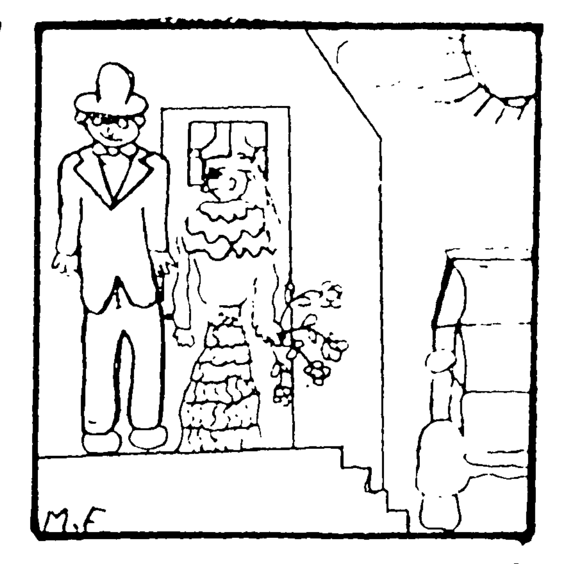
Une bande dessinée franco-albertaine

EDMONTON - Il nous fait plaisir de vous présenter le deuxième épisode de la bande dessinée intitulée «La Merveilleuse Histoire de Maurice Lavallée». Cette bande dessinée franco-albertaine est une idée originale de Madame Louise Amyotte, réalisée par les étudiants de 4e et 5e années de l'École Maurice-Lavallée d'Edmonton avec l'aide de Monique Raymond, stagiaire.

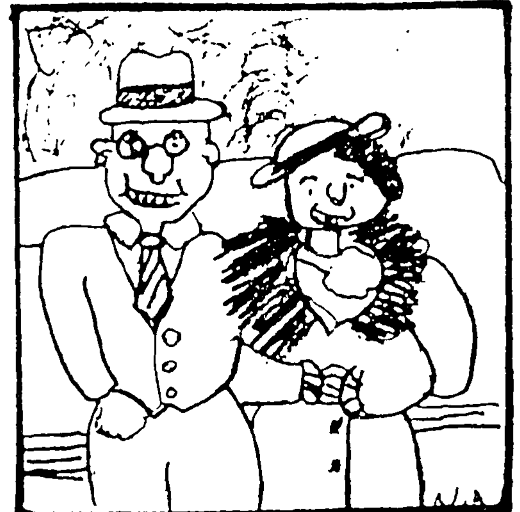
Nous vous en présenterons les épisodes suivants au cours des prochaines semaines et nous souhaitons que d'autres écoles et enseignants suivent cet exemple et nous fassent parvenir des bandes dessinées originales. Elles ne doivent pas avoir plus de 48 carreaux de 2 1/2 po. ca. Pour de plus amples détails, vous pouvez communiquer avec le Franco au 423-5672.



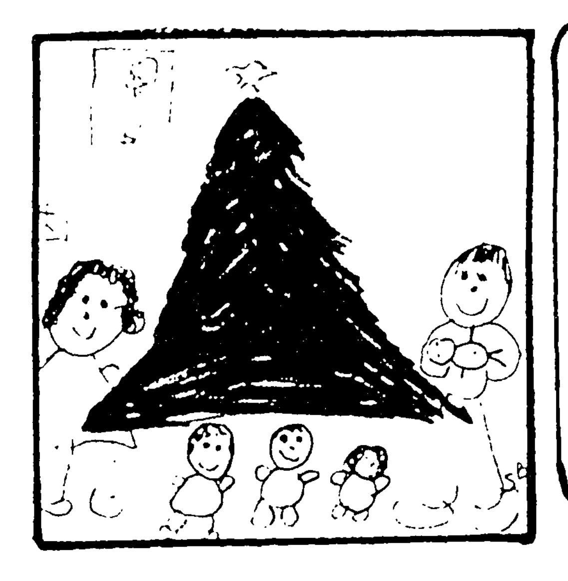
En 1932, Maurice Lavallée unissait sa destinée à celle d'une Franco-Albertaine, Jeanne Patenaude.



Ils firent leur voyage de noces à Seattle.



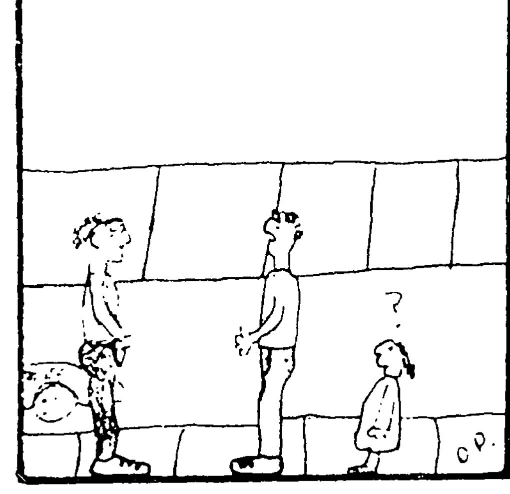
De cette union sont issus quatre enfants: Gilbert, Georges, Simone et Marcel.

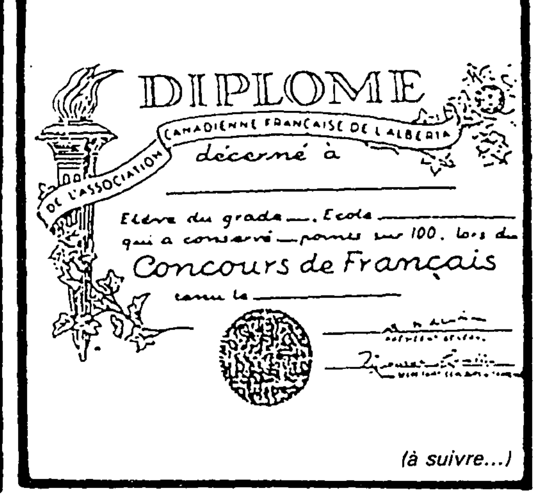


«J'étais à la fois éducateur et journaliste, je devais oeuvrer dès mon arrivée au sein de la communauté française où j'occupais le poste de président de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta (A.E.B.A.). Et ma foi, j'y suis resté pendant 18 ans. J'ai également été le grand responsable du concours de français de l'A.C.F.A.



Aujourd'hui, mon Dieu Seigneur, j'en rencontre de ces anciens élèves-là qui ont pris des examens de concours de français pis qui ont conservé des certificats et des diplômes.»





(à suivre...)

Le souque à la corde

Comme la lampe à l'huile et les voitures de laitier tirées par un cheval, le souque à la corde semble en voie de disparition. En tout cas, je n'en ai pas vu depuis plusieurs années. Je me demande même si vous savez encore ce que c'est?

Au cas où vous l'ignoreriez, disons que le souque à la corde se pratique à deux équipes, de huit personnes chacune. Il faut une bonne grosse corde solide, longue de 32 mètres. On installe une équipe à chaque extrémité. On met un bout de ruban pour marquer le milieu de la corde. Et on trace au sol deux marquest à quatre mètres du centre de la corde.

Chaque équipe, au signal de l'arbitre, se met à tirer sur la corde. La première équipe à faire passer le centre de la corde par dessus la marque de son côté est déclarée gagnante.

Tous ceux qui ont déjà participé à un concours de souque à la corde vous diront que le secret, c'est d'avoir une bonne «ancre» — une personne à la fois forte et lourde, qui s'installera à votre extrémité de la corde et refusera obstinément de bouger. Mais attention: elle n'a pas le droit d'enrouler le bout de la corde autour de son corps. Et il est lui interdit, comme à ses coéquipiers, de rester assis par terre ou sur un pied.

J'ai découvert tout cela en consultant quelques encyclopédies, où j'ai appris que les Français appellent cette activité le tir à la corde. Si nous l'appelons souque à la corde, c'est sans doute parce que nos ancêtres venaient de régions maritimes de France. En effet, le verbe souquer veut dire «tirer sur des rames».

Les encyclopédies consultées m'ont aussi appris que le souque à la corde aurait des origines très lointaines. On l'aurait pratiqué en Egypte antique, pour entraîner les esclaves à transporter les pierres énormes qui ont été utilisées pour construire le Sphinx. Les matelots d'autrefois faisaient aussi du souque à la corde, pour s'exercer au maniement des voiles. Et les canonniers pour devenir plus aptes à transporter leurs canons par monts et par vaux.

J'ai encore appris que le tir à la corde a déjà été inscrit aux Jeux Olympiques. Le Canada, pourtant pays d'hommes forts, n'y a jamais gagné. Les vainqueurs: la Grande-Bretagne deux fois (1908 et 1920), les États-Unis (1908) et la Suède (1912).

Le plus étrange, c'est que la toute première fois que le tir à la corde a été inscrit aux J.O., en 1900, la médaille d'or a été remportée par une équipe représentant des participants de la Suède et du Danemark.

Ce qui prouve vraiment hors de tout doute qu'au souque à la corde, comme dans tant d'autres domaines, l'union fait la force

MOT-MYSTÈRE

MOT DE 8 LETTRES
Fromage

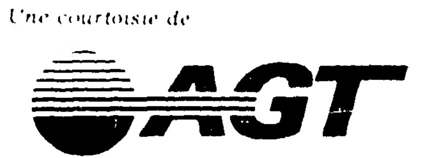
B
Brie
C
Camembert
Comté
E
Edam (2)
G
Gex
Gouda
Gruyère
H
Hollande (2)
L
Leyden
Livarot
M
Mimolette
Mozzarella
O
Oka (2)
P
Petit suisse
R
Reblochon
Rollot
Romano (2)
Roquefort
T
Tomme

P	E	D	N	A	L	L	O	H	E	M	E
E	I	R	B	E	D	A	M	T	A	I	M
N	H	R	X	E	G	U	M	K	M	M	M
O	O	O	O	A	O	O	O	O	O	O	O
H	L	N	L	Q	C	K	Z	G	N	L	T
C	L	A	E	R	U	Z	A	M	A	E	O
O	A	M	Y	E	A	E	D	A	M	T	R
L	N	O	D	R	S	A	F	N	O	T	A
B	D	R	E	T	O	L	L	O	R	E	V
E	E	L	N	E	R	E	Y	U	R	G	I
R	L	C	A	M	E	M	B	E	R	T	L
A	E	S	S	I	U	S	T	I	T	E	P

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

EDMONTON

RÉUNION du Comité femmes/filles 14-25, FJA, le 23 mai à 19h00, salle La Girandole. Info: 469-1344. Bienvenue à tous.

RÉUNION de l'exécutif de l'A.C.F.A. provincial le 27 mai.

CONSEIL général de l'A.C.F.A. provincial le 28 mai.

EN LEUR 250e anniversaire, les Soeurs Grises invitent tous et celles qui ont fait la RETRAITE DE PÂQUES (1976 à 1988) à un RALLIEMENT-JEUNESSE, le dimanche 12 juin, de 14h à 17h au Centre Régionale des Soeurs Grises, 9810 - 165e rue, Edmonton. Pour informations, appelez S. Eveline Gagnon au 484-5611.

TRIDUUM SEMINAR à l'occasion de l'Année Mariale à la Paroisse St Joachim au 9928 - 110e rue, les 27, 28 et 29 mai 1988. Animateur Père Georges Madore, Montfortain de Montréal. Le thème est Marie Mère de l'Église. Pour information appelez au 484-3094 ou 483-5211 et 482-1740 (logement). Soyez des nôtres!

«PARTAGES vos souvenir sucrés.» L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton lance un appel à la population pour retrouver toutes informations possibles sur les Cabanes à sucre qui ont eu lieu depuis 1949. Si vous possédez des photos, articles ou autres et que vous aimeriez nous les prêter, ou encore si vous voulez nous raconter vos souvenirs, nous sommes prêtes à vous rencontrer dès maintenant. Contactez l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au 469-4401 et demandez Lisette Trottier ou Julie Parent.

souvenir

FORT McMURRAY

VEUILLEZ prendre note des nouvelles heures d'ouverture de l'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray: lundi, fermé mardi au vendredi 13h à 17h et le samedi de 13h à 16h.

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.

Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.

Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.

Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

MORINVILLE /LEGAL

«MORINVILLE Arts Club» 10e anniversaire du club. Nous vous invitons par votre présence à encourager des artistes locaux, le samedi 28 et le dimanche 29 mai 1988, de 13h à 17 h, au Centre historique et culturel de Morinville, 2e étage. Seront exposées des oeuvres d'art, peintures à l'huile aquarelles, pastels, encre et à la plume sous le patronage de Mme Jeannine Chalifoux enseignante et artiste peintre. L'entrée est gratuite, le thé sera servi, en plus de programmes en



EDMONTON

MAISON À VENDRE à Lac La Nonne, entièrement meublée, avec appareils ménagers. Auto Monte Carlo 1974, remorque et bateau. Pour informations, appelez M. Roméo Plourde au 438-7821.

OFFRE D'OCCASION - Je pars pour Ottawa ou Montréal vers le 15 juin en voiture. Je cherche un(e) co-conducteur(trice) qui partagerait les frais (pas cher). Téléphonez-moi au 469-4401 (jour) ou 431-1232 (soir). Demandez Sylvie.

03 06

FEMME demandée pour prendre soin d'un enfant, chez-moi, à compter du mois d'août, le lundi, mercredi et vendredi après-midi. Pour plus d'information, composez le 466-7595.

03/06

Travail...

(Suite de la page 7)

apprécié de tous ces anciens élèves comme de ses élèves actuels est son habileté à partager sa sagesse et ses connaissances.

M. Girard reçut plusieurs plaques en marque de reconnaissance, du gouvernement de l'Alberta, du village de Plamondon, du Plamondon Elementary Games Club, des Chevaliers de Colomb, ainsi qu'un médaillon du Gouverneur Général du Canada, et des mémentos des «Canadiens» qui lui sont très chers puisqu'il est un passionné de cette équipe de hockey; il reçu aussi une banderole signée par tous les élèves présentement inscrits dans l'établissement scolaire de Plamondon. La plus grande présentation fut celle d'un don de 5 017,68$ des gens et organismes locaux pour l'achat d'un ordinateur de son choix. Ébahi par ce geste de grande générosité M. Girard fit part à tous de sa joie et de sa vive reconnaissance.

La soirée se déroula avec un partage pour les uns de plaisanteries nostalgiques, pour les autres de sentiments mêlés de regrets à l'idée que ce grand homme se retire de l'enseignement. Il contribua au succès de l'école de Plamondon.

Le succès de la soirée fut notamment dû aux nombreuses personnes qui ont donné d'eux-mêmes et de leur temps, c'est-à-dire les organisateurs, les cuisinières, les musiciens, et à l'usage gratuit de la salle.

PROFIL: M. Arthur Girard est né en août 1933 sur la ferme paternelle près du lac Missiwawi. Il commença l'école à l'âge de 7 ans à l'école Bouvier, continua à Plamondon de la neuvième à la onzième année et compléta sa douzième année au Lac La Biche en 1951.

Conseillé par l'abbé Alcide Ricard «d'aller à l'université, car on a besoin d'enseignants», M. Girard suivit ce conseil et entra à l'université de l'Alberta à l'automne de 1951 pour suivre le cours de formation des futurs enseignants. En mai de l'année suivante, M. Girard retourna à Plamondon et enseigna aux grands de la huitième et neuvième années.

Il compléta son baccalauréat en éducation au cours de quelques étés à l'université de l'Alberta. Pendant plusieurs années il suivit une formation spéciale pour enseigner toutes les matières au niveau secondaire. Il a mentionné à son auditoire qu'une de ses plus grandes classes était une classe jumelée de 49 élèves, enseignée dans la petite église qui est présentement le musée du village. Il prit la succession de M. Paul Piquette comme directeur de l'école en 1967.

En 1956 il épousa une des ses premières élèves, Émilie Plamondon. Ils eurent 5 enfants: Colette, Conrad, Larry, Joel et Cletus.

M. Girard a toujours donné de lui-même, son appui et ses services à la communauté. Il est bien connu chez-nous comme «touche-à-tout», débrouillard et versatile. Il a souvent su dépanner les gens en difficulté.

Il a établi le scoutisme en 1953 et en a été le chef de troupe pendant huit ans pour les 26 participants. Le tout se déroulait en français. Il était aussi le premier albertain à participer à un camp de scout à Montréal en 1954 pendant deux semaines. Au cours de ces années-là il a aussi établit la première patinoire.

En plus de l'enseignement, M. Girard a travaillé dans divers domaines: dans une ferme, sur des bateaux au nord comme matelot de pont, et à une scierie comme chef d'équipe. Il a construit et complété plusieurs maisons dans la région et a fait des travaux de plomberie dans 160 maisons des alentours durant ses temps libres, et enfin il est un fervant amateur de chasse.

Il fut maire du village de Plamondon de 1970 à 1977. Il a fait et continue à faire du bénévolat pour la communauté et les organismes à but non-lucratif.

Il a plusieurs passe-temps, mais ses favoris semblent être la généalogie, la tannerie et la fabrication de «muk luk» et d'articles variés en cuir.

M. Girard voit «l'avenir de Plamondon comme très bon». D'après ses observations «les demeures se modernisent de plus en plus, et l'économie finiera par s'améliorer, en particulier celle de l'industrie forestière.»

Il termina son discours en parlant de ses projets de retraite; il «prévoit d'ouvrir un commerce d'articles de sport et chasse, de continuer ses recherches généalogiques et d'entrer les données dans l'ordinateur, et il espère élargir l'ampleur de plusieurs autres de ses passe-temps».

Évêques...

(Suite de la page 11)

Ce guide d'animation pourra servir à une étude personnelle. Mais il est surtout recommandé de l'utiliser en groupe parce qu'au-delà d'une réflexion personnelle, la méthode d'animation suggérée permet aux participants et aux participantes de s'enrichir les uns les autres et de s'engager solidairement dans l'action.

Selon les évêques, tout en étant très utile cet instrument de travail a toutefois des limites. Il ne peut couvrir tous les aspects propres aux secteurs médical, légal, théologique, éthique et politique. Il revient donc à d'autres groupes tels les médecins, les avocats, les mouvements laïques, de le compléter en y apportant l'information et en suggérant les actions qui relèvent de leur compétence respective.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



National Defence — Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales n° 13 et n° 14, et intersectée par la route n° 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième médidien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

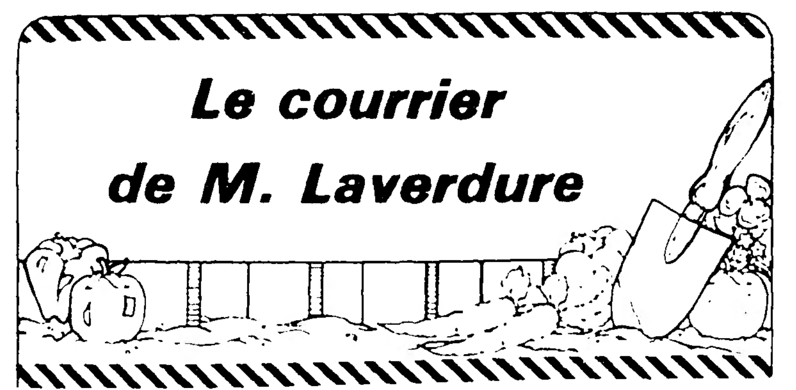
Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada



La sécurité avant tout

Cher Monsieur La Verdure:

Sans aucun conseil sur les techniques de la tonte des pelouses, je me rends compte que j'ai joué à la roulette russe. Pouvez-vous me donner un tuyau sur la façon de tondre la pelouse en toute sécurité?

Cher joueur invétéré: On dirait que vous avez égaré votre livret d'entretien et que vous êtes forcé de jouer la partie sans en connaître les règlements. Pour devenir un as dans ce domaine, commandez un nouveau livret de votre concessionnaire et respectez ces marches à suivre.

Premièrement, lisez le livret attentivement. Avant de tondre votre pelouse, ramassez vos outils, les jouets, les os de chien, les bâtons, les roches et tout autre débris sur la pelouse, et tenez les enfants et les animaux à l'écart.

Vous gagnerez à coup sûr si vous portez des souliers de sécurité avec une bonne adhérence et des vêtements ajustés. Rentrez vos pans de chemise et enlevez tout bijou qui pourrait se prendre dans les commandes.

De plus, éteignez votre cigarette avant de verser de l'essence et essuyez toute essence renversée sur la machine ou dans l'entrée. Gardez votre tondeuse en bonne condition et tous les objectifs de sécurité en place et fonctionnant bien. Avant de dégager une obstruction, arrêtez le moteur ou débrayez les lames de coupe. Utilisez un bâton pour dégager l'obstruction, jamais vos doigts. En pratiquant ces mesures de sécurité, vous profiterez d'un été sans ennuis.

Cher Monsieur La Verdure:

Je ne suis pas un mathématicien, mais j'aimerais savoir s'il existe une formule pouvant être utilisée pour me donner une idée quand je dois planter mes fleurs annuelles?

Cher logicien:

La «formule» que vous recherchez est très simple. Pour calculer la date de mise en terre des plantes annuelles, ajoutez simplement 10 jours à la dernière date de prévision de gel dans votre région. N'oubliez surtout pas que vous ne gagnerez rien à accomplir cette tâche prématurément puisque ces plantes poussent très lentement par temps frais.

Cher Monsieur La Verdure:

Comment dois-je prendre soin de mon terrain nouvellement gazonné?

Cher gardien de gazon:

Une fois planté, un arrosage adéquat est l'étape la plus importante pour obtenir une belle pelouse. Une fois le gazon en place, arrosez votre terrain (environ 2 cm chaque jour) pendant deux semaines jusqu'à ce que les racines s'unissent au sol sous-jacent. Après avoir arrosé votre terrain, soulevez un coin du gazon pour vous assurer que le sol est humide.

Tondez votre pelouse avec soin, à la hauteur adéquate- 6 à 8 cm de haut pour les pelouses des saisons froides et 5 cm pour les variétés des saisons chaudes. Respectez la «règle du 1/3» et ne coupez qu'un tiers du brin d'herbe chaque fois que vous tondez votre pelouse. Enfin, aérifiez la pelouse deux ou trois mois après l'installation. Ceci permettra à l'humidité, à l'air et aux engrais chimiques de se répandre librement dans le sol et d'aider au développement d'un système de racines profond et en santé.